

BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE HERBIVORE



Bâtiment d'élevage

Veau de lait sous la mère

Création d'une salle de tétée en logettes alternées (34 places veaux) accolée à une stabulation libre existante 100% paillée sur litière accumulée (65 places vaches allaitantes)



*Bâtiment mis en service
en janvier 2013*

- Amélioration de l'efficacité et des conditions de travail
- Amélioration du bien-être des animaux

Petite région agricole

L'exploitation se trouve à l'ouest de la Dordogne, dans la petite région du Ribéracois.

- Elle est située proche d'une zone périurbaine, à proximité d'un affluent de la Dronne.
- Les sols de l'exploitation sont de nature argilo-calcaire.
- 96 m d'altitude et 886 mm de pluviométrie en moyenne par an.
- L'exploitation est située en zone vulnérable.



L'exploitation et le cheptel

EFFECTIFS

85 vaches limousines, 17 génisses de renouvellement par génération, 2 taureaux (phase d'accroissement du troupeau), 34 places de veaux de lait sous la mère.

ASSOLEMENT

138,83 ha de SAU (53,73 ha de SFP ; 84,8 ha de céréales et autres cultures).

MAIN D'OEUVRE

1,5 UMO (exploitant + salarié à temps partiel).

PRODUCTION

- 60 veaux de lait par an (30 veaux en pic).
 - Vêlage de septembre à avril. Pas d'utilisation de l'insémination artificielle.
 - Alimentation à base de d'ensilage d'herbe et de foin. Complémentation des veaux par des tantes et par poudre de lait.
- Durée de stabulation : 7 mois.

Le bâtiment en un coup d'oeil



Vue intérieure salle de tétée



Vue intérieure stabulation

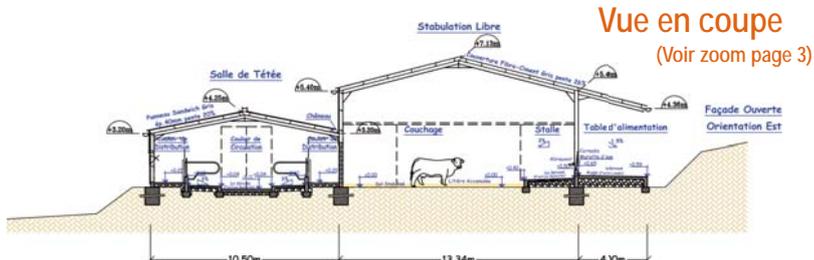
Matériaux principaux et aspects du bâtiment

- Charpente métallique type portique.
- Couverture en fibrociment teinte naturelle pour la stabulation et panneaux sandwich beige pour la salle de tétée.
- Bardage métallique et filet brise-vent beige.
- Fenêtre PVC blanc avec résine
- Mur en parpaing partiellement enduit et panneaux sandwich beige.

Bâtiment

- Salle de tétée : 394,8 m²
- Stabulation libre : 861,8 m²
- Hauteur de faitage salle de tétée : 4,25 m
- Hauteur au point bas salle de tétée : 3,20 m

Stabulation libre 100 % paillée avec salle de tétée en logettes alternées

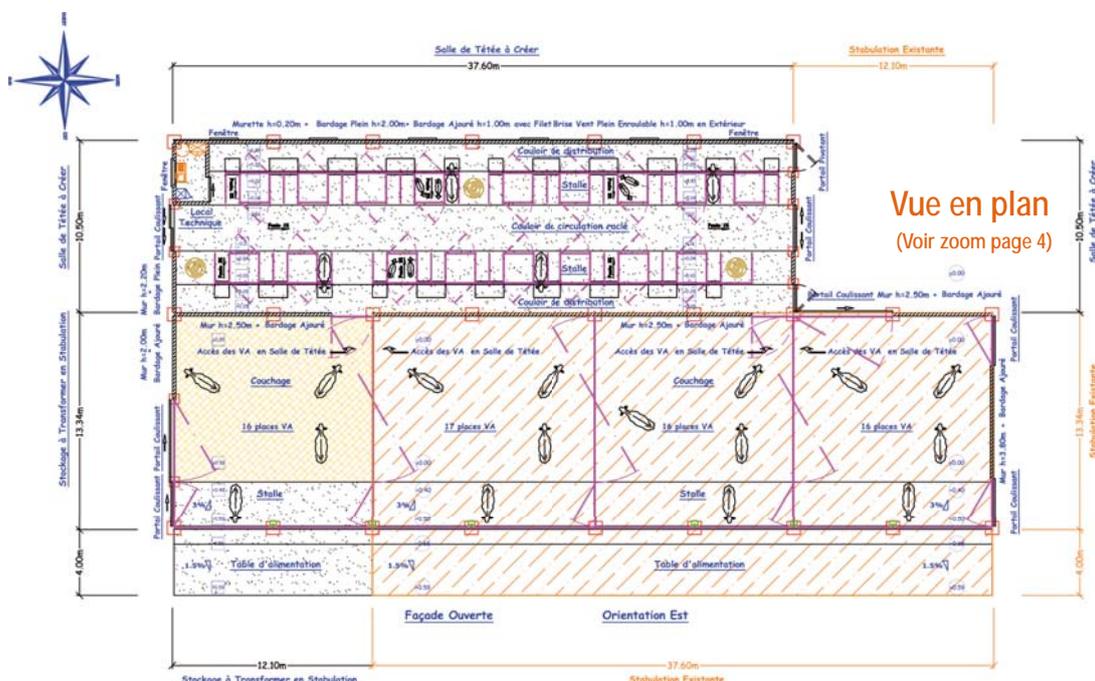


Vue en coupe

(Voir zoom page 3)

Aménagement intérieur de la salle de tétée

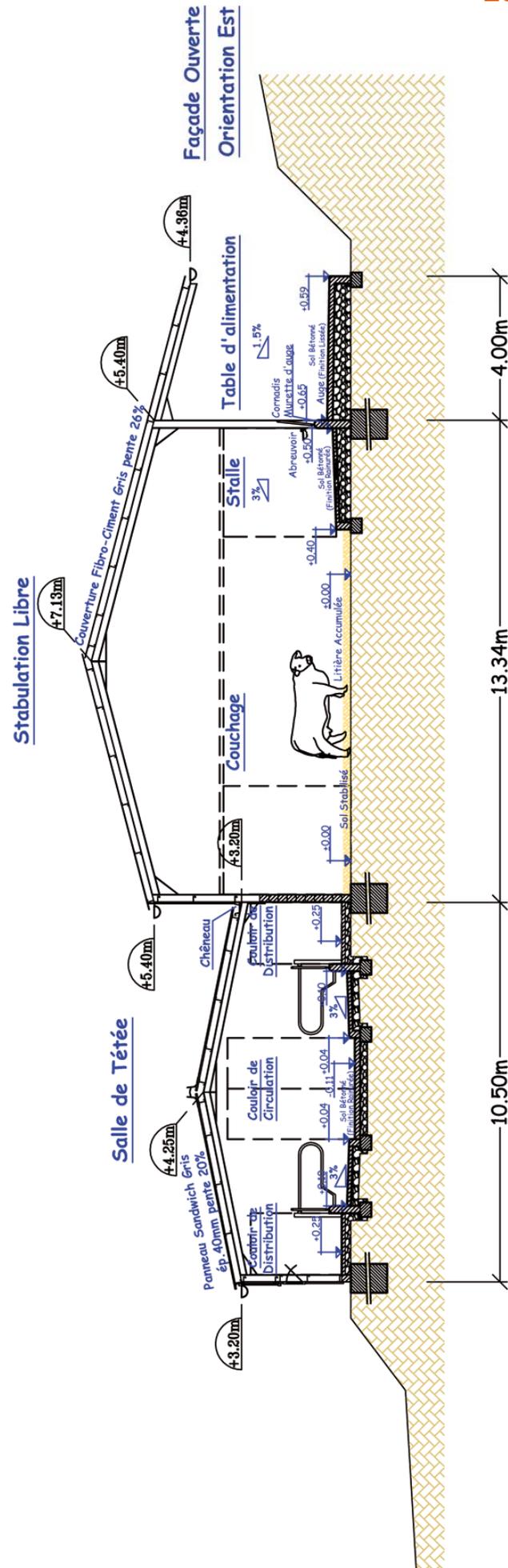
- > Stabulation libre 100 % paillée de 65 places vaches allaitantes (sur 7 travées de 6 mètres et 1 de 7,5 mètres) avec une salle de tétée de 34 places veaux sous la mère (sur 5 travées de 6 mètres et une de 7,5 mètres) sur une largeur de 17,3 mètres, on trouve successivement :
 - une table d'alimentation sur 4 mètres ouverte à l'Est
 - une stalle d'alimentation sur 2,8 mètres
 - une aire paillée sur 10,10 mètres (photo 2)
- > Salle de tétée en logettes alternées comportant :
 - 17 cases à veaux à deux places (2 x 1,80 mètres) sur deux rangées. Le sol des cases est bétonné et en pente de 3 %.
 - 34 places de vaches en logettes alternées aux boxes à veaux
 - 34 places de cornadis
 - un couloir de raclage pour l'évacuation des effluents et pour la complément de phase lactée de 2,8 mètres de large (photo 1)
 - 2 couloirs de service pour la distribution de la farine de 1,5 mètres de large
- > Local technique de 6,40m² intégré dans la salle de tétée.



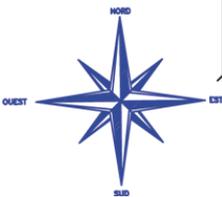
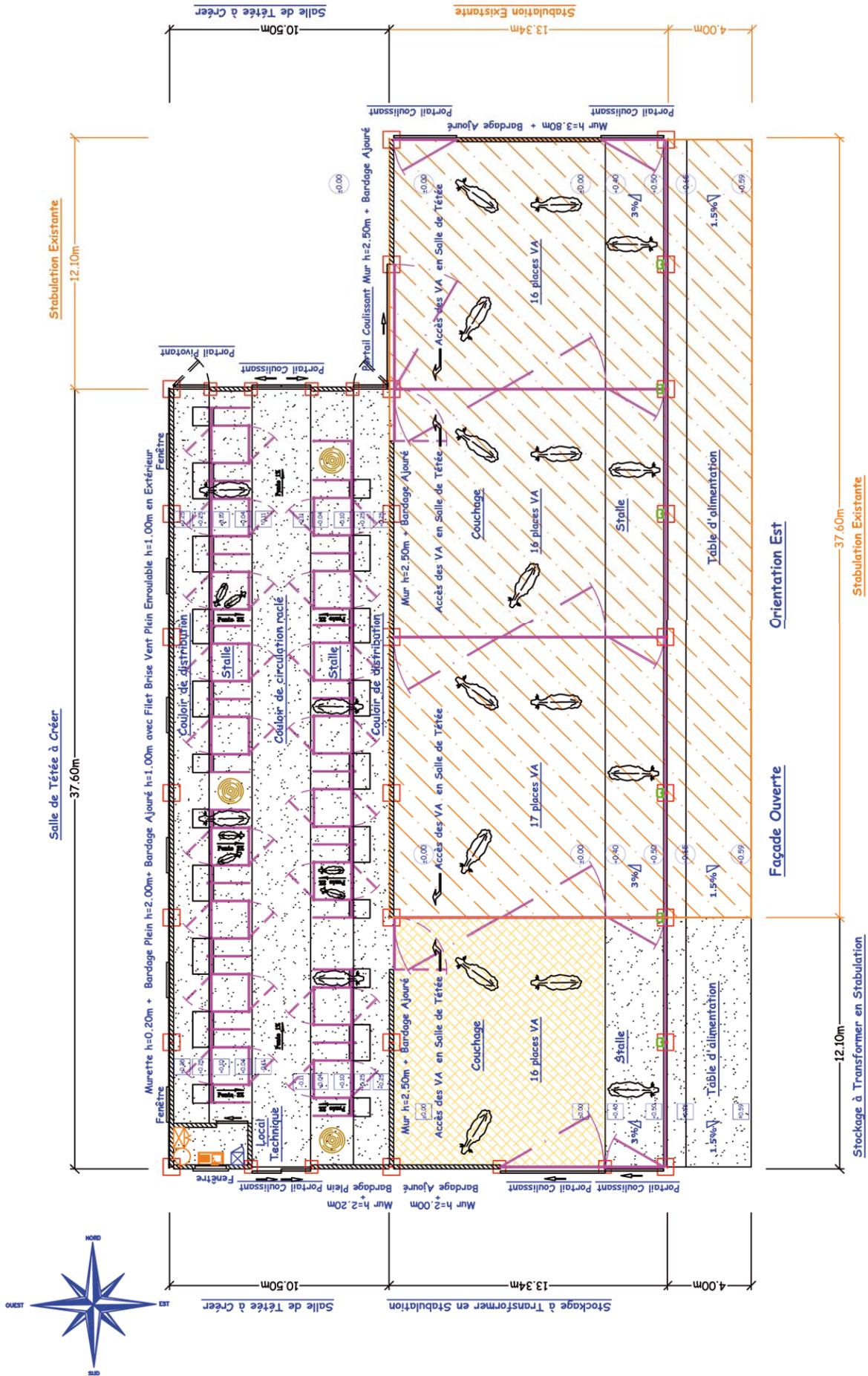
Vue en plan

(Voir zoom page 4)

Zoom sur la vue en coupe



Zoom sur la vue en plan



Le confort des animaux

- Le bâtiment est lumineux et bien ventilé (présence d'un décroché de toiture entre la stabulation et la salle de tétée). Présence de fenêtres sur la façade ouest avec résine pour éviter le rayonnement lumineux directement sur les veaux. (photos 3,4 et 5).
- Présence d'un rideau amovible derrière le bardage ajouré afin de moduler la lumière et les entrées d'air sur les veaux. (photo 4).
- Le bâtiment est isolé en toiture et en partie en mural pour limiter les variations de température.
- Les boxes à veaux sont paillés tous les jours et curés 2 fois par semaine (photos 3 et 5).
- Ouverture en faitage avec lanterneau.



Logettes alternées de tétée avec cornadis inversés



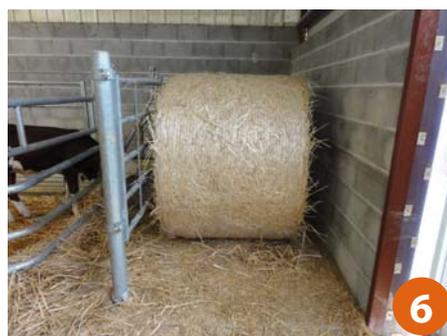
Réglage de la luminosité et ventilation par filet et fenêtre



Box à veaux

Le travail de l'éleveur

- Le dispositif de tétée en logettes alternées est utilisable pour un nombre de veaux conséquent en présence simultanée.
- La conduite du système (amener les vaches allaitantes aux veaux sous la mère) limite la pénibilité du travail (photos 3 et 5).
- Outil de travail fonctionnel et pérenne qui peut être utilisé par une seule personne.
- Outil de travail qui permet à l'éleveur de se faire remplacer assez facilement.
- Porte-seaux sur les cases à veaux pour la distribution de la complémentation lactée à base de poudre de lait (photo 8).
- Stockage de paille à proximité des boxes à veaux (photo 6).
- Déverrouillage de la ligne cornadis en une seule fois (photo 3).
- Présence d'un local technique à proximité qui sert entre autre pour la préparation lactée complémentaire (photo 7).



Emplacement paille



Local technique



Complémentation phase lactée

La gestion des effluents

- La stalle de 2,3 mètres de large de la stabulation aux vaches allaitantes est raclée occasionnellement.
- Le couloir de la salle de tétée et les boxes aux veaux sont raclés 2 à 3 fois/semaine.
- Les fumiers compacts de la salle de tétée sont stockés dans une fumière couverte existante de 100 m².
- Les purins et jus sont guidés vers une fosse couverte existante de 3 m³ (photo 9)
- La durée de stockage est de 6 mois.



Fumière couverte

Le coût du bâtiment

- Estimation du coût global de la salle de tétée : 82 000 €HT soit 2 411 €HT/place de veaux de lait.
- Participation de l'éleveur pour l'auto-construction avec la pose des tubulaires, la maçonnerie, l'aménagement du local technique, la pose des menuiseries et le filet brise-vent.

Commentaires des éleveurs

« Ce bâtiment répond à mon attente quant au temps et conditions de travail et au bien être des animaux.

Le travail d'astreinte est de 2h30 par jour. Ce temps correspond à la tétée des veaux, au paillage, à l'alimentation du troupeau et au nettoyage de la salle de tétée.

Il y a une très bonne ambiance dans la salle de tétée été comme hiver, avec des températures et une hygrométrie assez stables.

Si c'était à refaire...

Globalement, il n'y aurait pas de changement majeur, c'est une nette amélioration par rapport à mon ancienne étable sombre et mal ventilée.

La plus grosse difficulté est intervenue lors de l'autoconstruction et plus particulièrement sur la pose du tubulaire et cornadis. Des problèmes de montage sont apparus à savoir :

- barrières et barres de tétée ne correspondant pas au plan initial.
- souplesse limitée des poteaux trèfles.
- complexité d'assemblage du tubulaire.

Avis des conseillers bâtiments

« L'organisation de la tétée en logettes alternée permet :

- une rationalisation du travail de tétée. En effet, sur une durée limitée, l'éleveur peut faire téter en toute sécurité et tranquillité, tout seul, ses 34 veaux.

- une diminution de la pénibilité du travail en déplaçant les vaches et non les veaux (les vaches connaissant leur place).

L'ambiance est très bonne, compte tenu de sa ventilation maîtrisée et de l'isolation.

L'utilisation des tantes pour la complémentarité mériterait d'être revue soit par une traite au chariot mobile soit par la modification du module de logement veaux /vache.

Les barres de tétée nous semblent surdimensionnées pour l'usage qu'il en fait.

La salle de tétée représente un investissement conséquent compte tenu de l'importance du tubulaire (rapport de 1 à 2 vis-à-vis d'une salle de tétée classique).

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par :

- > Bruno LIMERAT - Tél. 05 53 45 47 63 - bruno.limerat@dordogne.chambagri.fr
- > Xavier GRIZEAU - Tél. 05 53 45 47 59 - xavier.grizeau@dordogne.chambagri.fr

Pôle Elevage - Bd des Saveurs - Cré@Vallée Nord - COULOUNIEIX-CHAMIERIS - 20060 PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr



L'ensemble des fiches thématiques bâtiments innovants est consultable et téléchargeable sur les sites Internet de :

- > la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine : www.aquitainagri.org
- > la Chambre départementale d'agriculture de Dordogne : www.dordogne.chambagri.fr

Le groupe projet bâtiments innovants d'Aquitaine est animé par les chambres d'agriculture de la région, le GIE promotion de l'élevage et l'Institut de l'élevage (site de Toulouse).

Cette fiche a été réalisée avec le concours financier de FranceAgriMer.